

Archives

Jacques Cheminade fustige l'adoption de la loi bancaire

jeudi 18 juillet 2013

Déclaration de Jacques Cheminade

Paris, le 18 juillet 2013 – Après l'Assemblée nationale, le Sénat vient de voter la loi de séparation et de régulation des activités bancaires. Le législateur s'est ainsi soumis à la volonté des banquiers d'affaires, en leur procurant une feuille de vigne.

L'Etat continuera en effet à garantir la quasi totalité de leurs activités, ce qui leur permet non seulement d'obtenir gratuitement des taux d'intérêt plus bas sur les marchés mais de s'assurer un renflouement par le contribuable au détriment de l'intérêt général. De plus, non seulement les déposants au-dessus de 100 000 euros ne sont plus protégés en cas de défaillance des établissements – baptisée sous le nom de « résolution » – mais pour ceux au-dessous de 100 000 euros, le Fonds de garantie n'est qu'un parapluie percé.

Dans le meilleur des mondes financiers possible, les banquiers pourront donc continuer à spéculer sans entraves, créant même pour leurs clients des produits sur ce que l'on mange.

Il nous reste à continuer le combat pour réellement couper les banques en deux, créer un système de crédit public pour financer l'équipement de l'homme et de la nature, et mettre ainsi fin au féodalisme financier que dénonçait le Conseil national de la Résistance. La crise financière mondiale se chargera bientôt de remettre sur la table le débat. L'occasion manquée aujourd'hui déshonore l'intelligence et le courage de ceux qui n'ont pas vu plus loin que le bout de leur nombril politique.

CONFÉRENCE INTERNET DE JACQUES CHEMINADE CONTRE L'ADOPTION DE LA LOI BANCAIRE MOSCOVICI

Lundi 22 juillet à 20h

En direct sur solidariteetprogres.org

Lien : solidariteetprogres.org/conference-internet-cheminade-loi-bancaire-moscovici

